

- COLZA : Vigilance vis-à-vis des limaces et petites altises pour les levées en cours.
- BETTERAVE SUCRIÈRE : Cercosporiose et oïdium restent très présents sur les Hauts de France. La rouille est en évolution.

COLZA

Stades : Les semis commencent

Les premiers semis de colza commencent et les premières levées devraient apparaître dans les prochains jours selon la pluviométrie. La vigilance **vis-à-vis des limaces et des petites altises est prioritaire**.

La majorité des semis devraient être réalisés dans les prochains jours, pensez à surveiller les limaces, même avant le semis.

Limaces

Evaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25m². Humidifiez-les en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les la veille au soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.

Le risque est évalué en fonction

Des captures de limaces dans les pièges

- Cette semaine, les captures des réseaux De Sangosse et BSV sont plutôt faibles mais hétérogènes. Cinq parcelles sur les 20 relevées présentes des captures (Tableau ci-dessous).

La vigilance et l'observation doivent donc s'effectuer à la parcelle, notamment par la pose de pièges en amont du semis et/ou au semis comme il a été fait pour ces premiers relevés.

- Si des **périodes pluvieuses** sont à prévoir, le risque augmentera (humidité favorable à l'éclosion des œufs et développement des jeunes larves)

- De la **dynamique du développement du colza** : Les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou pour des colzas peu poussants (manque d'azote, semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...). Des leviers actionnés à l'implantation (date de semis, qualité du semis/semoir, fertilisation, travail du sol...) permettent d'obtenir une meilleure vigueur de levée et de croissance et ainsi réduire le risque de nuisance.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza

Résultats observatoire limace De Sangosse au 20/08/2018					Résultat BSV Hauts-de-France				
Commune	Dep.	Stade au 21/08	Nb limaces/m ² (13/08)	Nb limaces/m ² (16/08)	Nb limaces/m ² (20/08)	Comune	Dep.	Stade 50	Nb limaces/m ² (21/08)
RELY	62	Non semée	0	1	3	ESTREUX	59	Non Semée	0
MONTBREHAIN	02		2		2	WAGNIES-LE-GRAND	59	Non Semée	0
GRANDRIEUX	02	Semée-Non Levée		0	1				
ABBEVILLE ST LUCIEN	60	Semée-Non Levée	0		1				
BOISJEAN	62	Non semée	3	2	1				
MONTBREHAIN	02	Non semée	2		0				
NESLES LA MONTAGNE	02	Levée	0	0	0				
PUISIEUX ET CLANLIEU	02	Non semée		0	0				
VERVINS	02	Semée-Non Levée	0	0	0				
LOUVIGNIES QUESNOY	59	Non semée	0	0	0				
TEMPLEUVE	59	Non semée	0		0				
VERTAIN	59	Non semée		0	0				
WAGNIES LE GRAND	59	Non semée			0				
WAGNIES LE PETIT	59	Non semée	0	0	0				
COUTURELLE	62	Non semée	0	0	0				
LATTRE ST QUENTIN	62	Semée-Non Levée	0	0	0				
COUPRU	02	Non semée	1		0				
BEAUQUESNE	80	Non semée			0				

Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces

Appliquer des mesures préventives le cas échéant

- Travailler le sol superficiellement de façon répétée afin de détruire les œufs, limaces jeunes ou adultes.
- Ou travailler le sol profondément afin de perturber le milieu de vie et d'alimentation des limaces.
- Eviter les mottes avec un travail du sol adapté
- Rouler le cas échéant (réduction des mottes et des interstices)
- Appliquer toute mesure qui favorise la vigueur du colza au démarrage (ex : semis précoce)
- Limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de préserver la faune auxiliaire comme les carabes (photos ci-contre).



Haut : Carabe ptérotychus
Bas : Carabe argone à tache dorsale

C. Gazet, CA 59-62

Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises

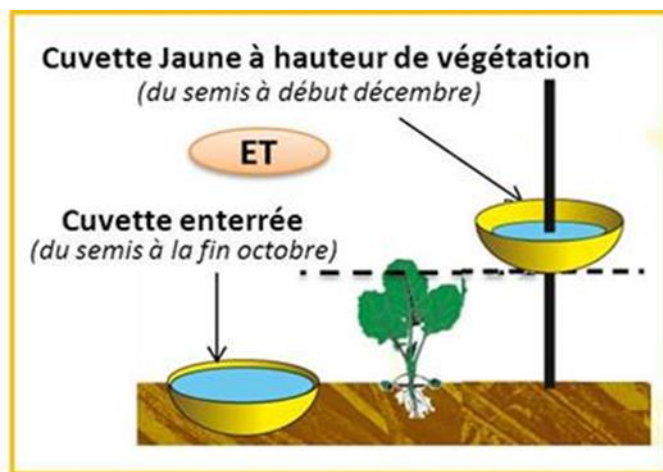
Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement).

Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.

- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de **quelques gouttes de mouillant** (type liquide vaisselle, par exemple).

- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



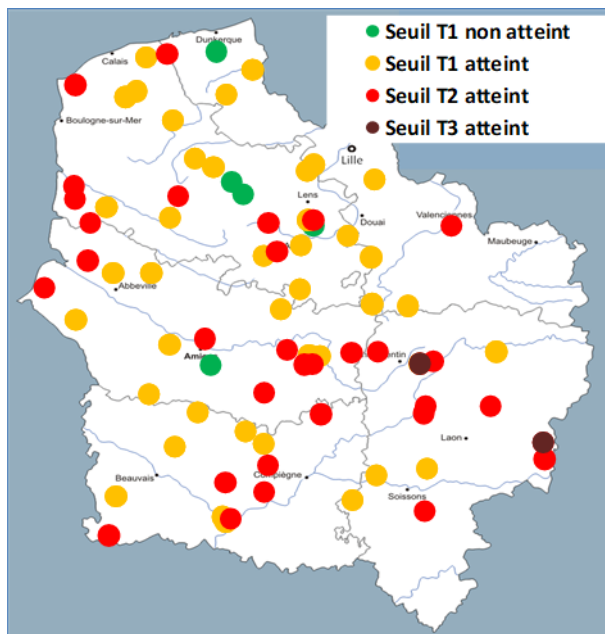
BETTERAVES

Cette semaine, 40 parcelles ont été observées pour la rédaction de ce bulletin.

La climatologie actuelle est très favorable à l'évolution des maladies cryptogamiques.

Sur la grande région des Hauts de France, la situation est contrastée.

- 5 parcelles, essentiellement en Nord-Pas-de-Calais, n'ont pas encore atteint le seuil de nuisibilité du T1. 1 parcelle à Capelle-en-Pévèle a déclenché le T1 cette semaine sur oïdium.

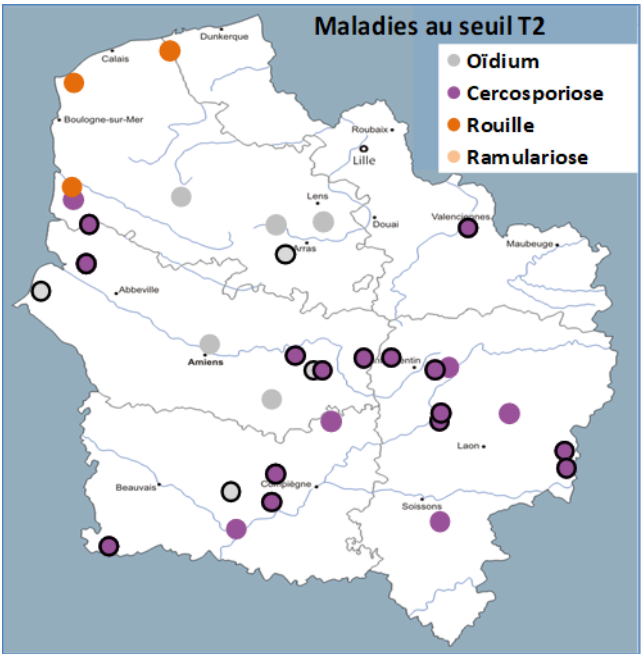


➤ 26 parcelles sont observées pour le seuil de nuisibilité T2. 13 sites atteignent le seuil, que ce soit pour la **cercosporiose** ou pour le **couple cercosporiose-oïdium**. A noter que 3 sites en bordure maritime dans le Nord-Pas-de-Calais atteignent et dépassent le seuil T2 sur **rouille**.

Dans ce contexte de forte pression maladies, 2 parcelles situées dans l'Aisne à Nizy-le-Comte (parcelle irriguée) et à Marcy dans l'Aisne sont au seuil du T3 pour la cercosporiose.

**Seuil d'intervention à prendre en compte.
(% de feuilles avec symptômes)**

Maladies	Régions	T1 ou T2	T3
Oïdium	Toutes régions	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	40 %	40 %
Cercosporiose	Bordure littorale	20 %	Pas de T3
	Autres régions		25 %
Ramulariose	Toutes régions	20 %	25 %



Les points encadrés correspondent à des parcelles dont le seuil a été atteint les semaines précédentes

Suspendre la protection à moins de 45 jours des arrachages précoces de septembre

Parasitisme

➤ **Les teignes** restent observées mais le pic est passé. La pluviométrie des derniers jours permet aussi une régulation naturelle des populations. Cela n'écarte pas le risque induit de rhizopus : pourriture molle de la betterave.

➤ **Des acariens** (tétranychus urticae) sont toujours visibles sur les bordures de parcelles.



MÉTÉOROLOGIE

Mercredi 22 Août



Jeudi 23 Août



Vendredi 24 Août



Samedi 25 Août



Dimanche 26 Août



Lundi 27 Août



Mardi 28 Août



Pour en savoir plus : Rendez vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. **Mais** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture, de la Somme. **Betteraves** : H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luze** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères.Vaesken, VIVESCIA., M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :